

# Conflits d'intérêts

**Ce document fournit des informations sur la gestion des conflits d'intérêts («conflits») en lien avec des transactions et des services de Credit Suisse (Suisse) SA, de Credit Suisse AG et d'autres entités du Credit Suisse Group (le «Credit Suisse»).**

Pour un prestataire de services financiers offrant une vaste gamme de produits et de services financiers, les conflits d'intérêts sont inévitables. Le Credit Suisse exerce de nombreuses activités et fournit de multiples services qui présentent un risque de conflit d'intérêts.

Par conséquent, il est important pour nous de nous conformer à toutes les lois, réglementations et instructions en vigueur, afin de conserver et de renforcer cette réputation.

Le Credit Suisse a recours à un certain nombre de techniques pour gérer et limiter les conflits, notamment: séparation des secteurs d'activité et des responsabilités, exigences d'autorisation préalable, surveillance afin de garantir le bon fonctionnement des barrières à l'information et du cadre de contrôle correspondant, formation des collaborateurs.

À cette fin, les informations concernées peuvent être divulguées aux collaborateurs impliqués dans le processus de gestion des conflits au sein des entités du Credit Suisse en Suisse et à l'étranger.

Les services de conformité indépendants, qui assistent le Directoire dans l'exercice de ses responsabilités de surveillance, surveillent le respect de ces mesures et, par conséquent, le contrôle et la gestion des conflits d'intérêts.

---

## Contact

Votre conseiller clientèle ou votre Contact Center se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.